

signale elle-même qu'il y a peut-être eu une redistribution de la population entre Roubaix et Tourcoing. Par ailleurs, la borne chronologique de 1880 est également un peu frustrante, puisque le phénomène d'urbanisation et d'industrialisation n'est pas fini, et cette date ne correspond à aucun fait marquant dans l'histoire de Roubaix. Pour sa part, le démographe s'interrogera sur la manière dont l'échantillon a été constitué. En effet, ne pouvant – et on le comprend – travailler de manière exhaustive, C. Petillon n'a reconstitué que les familles dont le nom commence par les lettres L, V et W. Son choix est argumenté, mais d'une manière qui n'est pas entièrement convaincante. Dernier regret, cette étude est un peu datée. Les historiens-démographes, s'ils n'ont pas totalement abandonné la méthode de reconstitution des familles, ont depuis une vingtaine d'années développé des méthodes d'analyse multivariées qui permettent des analyses plus fines. Ces méthodes sont absentes du travail entrepris par C. Petillon, il est vrai, alors qu'elles étaient encore balbutiantes. Il aurait été très regrettable que ce travail ne soit pas publié, mais probablement aurait-il été utile de reprendre certaines analyses à la lumière de ces nouvelles méthodes, vingt-cinq ans s'étant écoulé depuis le début de la recherche, dix ans entre la soutenance de la thèse et la publication du présent ouvrage.

GUY BRUNET

Estelle Baret-Bourgoin

La ville industrielle et ses poisons.

Les mutations des sensibilités aux nuisances et pollutions industrielles à Grenoble, 1810-1914

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005, 427 p.

Jusqu'où la cohabitation entre la ville et l'industrie est-elle possible ? Dans le cadre d'une histoire urbaine de l'environnement qui se construit en France depuis quelques années, Estelle Baret-Bourgoin aborde la question en s'intéressant à Grenoble, une ville moyenne qui, au cours du XIX^e siècle, connaît une forte croissance démographique et spatiale, laquelle

s'accompagne d'une profonde transformation de son tissu industriel. Sa réflexion commence en 1810, lorsque la législation impériale impose une procédure prévoyant une enquête publique pour quiconque souhaite installer ou agrandir un établissement industriel classé « insalubre, dangereux et incommode » et dans laquelle interviennent autorités locales, experts et particuliers. L'auteur analyse la prise de conscience des populations urbaines à l'égard des questions d'environnement à partir de 552 dossiers issus de cette procédure. Elle s'arrête aux lendemains de la Première Guerre mondiale, nouvelle étape en matière d'intervention de l'État sur le territoire urbain.

L'industrie grenobloise se signale par le maintien des activités traditionnelles, notamment le travail des peaux, et par l'essor, au cours de la deuxième industrialisation, de la cimenterie et des industries de biens d'équipement. Les ateliers de fonderies de métaux et les usines mécanisées se multiplient, renouvelant les pollutions urbaines : aux émanations des mégisseries s'ajoutent ainsi les fumées et les bruits des machines. Dans ce contexte, les sensibilités aux gênes industrielles évoluent : l'insalubrité définie par la réglementation de 1810 insiste avant tout sur les nuisances à caractère olfactif. Rapidement cependant, la dangerosité est davantage évoquée, associée à la fin du siècle aux germes et aux microbes que les dossiers mentionnent de plus en plus dans les argumentaires. Mais les nuisances ne présentent pas toutes un danger pour la santé et relèvent parfois surtout de l'inconfort et du confort. Tandis que l'utilisation du terme « pollution » se banalise, le primat de l'olfactif s'estompe au profit d'une attention accrue aux poussières, à l'altération des eaux, aux bruits voire aux nuisances visuelles.

Cependant, malgré des nuisances toujours plus fortement ressenties à une époque où l'hygiène publique progresse, l'« esprit industrialiste » domine chez les autorités locales, qui accordent des autorisations aux établissements pourtant considérés comme insalubres. Cette bienveillance est partagée par les experts, les préfets et les maires, l'industrie étant vue comme une source de richesses pour les municipalités. Comme dans les autres villes de France, les refus d'agrément sont donc rares.

Les établissements s'installent dans l'ensemble au gré des besoins industriels. Le comportement des édiles cependant ne peut se réduire à la seule révérence face à un capitalisme industriel triomphant, dans la mesure où les sensibilités à l'égard du risque industriel ne cessent de croître dans un cadre urbain de plus en plus défini comme un milieu particulièrement pathogène. La multiplication des nuisances contribue sûrement à abaisser le seuil de tolérance des populations et les autorités locales tentent de réduire les principaux inconvénients dénoncés, notamment en préservant la ville des industries les plus dangereuses : dépôts d'huiles et de pétrole, de chiffons, d'os et de peaux fraîches aussi, dans une ville fortement marquée par les mégisseries et les tanneries. Le travail des viandes est également très surveillé et les entreprises liées à cette activité sont les seules pour lesquelles les avis municipaux défavorables ou réservés l'emportent.

Les autorités cherchent aussi à réglementer la propreté des ateliers et à atténuer le bruit par une série de mesures comme l'interdiction du travail industriel nocturne. De plus en plus d'industries polluantes migrent également en périphérie. La cohabitation de groupes sociaux aux intérêts divergents est des plus délicates et l'usage de l'espace citadin est l'objet de conflits où s'affrontent propriétaires et industriels. Les conflits d'usage, autour de l'eau notamment, concernent également les agriculteurs des communes limitrophes. Par les conditions qu'ils imposent aux industriels, les autorités municipales et les experts tentent de préserver l'espace privé des immixtions industrielles, que celles-ci soient d'ordre olfactif, visuel ou auditif, et, par leurs actions et leurs avis, contribuent à la spécialisation fonctionnelle des espaces urbains.

Cette évolution s'explique aussi parce que de plus en plus de citoyens refusent de faire les frais des localisations industrielles, comme le montrent les plaintes, surtout individuelles mais pour un tiers collectives, analysées par E. Baret-Bourgoïn. Malgré l'impact limité de ces résistances, elles donnent la parole à de nombreux citoyens et contribuent à l'émergence d'une opinion publique locale. Même si les maires disposent de peu de pouvoirs en matière de gestion des nuisances et des risques industriels, les opposants et défenseurs de

l'industrie s'associent ainsi à la gouvernance urbaine, orientant les décisions à l'échelle municipale. La formule de l'auteur, « l'enfer pour les autres » (p. 301), traduit bien la volonté de défendre le caractère résidentiel du quartier où l'on habite. L'opposition à l'installation d'une industrie insalubre contribue à forger un sentiment d'appartenance à un espace géographique particulier. D'abord propre aux habitants du centre-ville qui préconisent l'industrialisation à l'extérieur de la cité, cette attitude se diffuse vers la périphérie.

L'insertion de l'industrie dans la ville apparaît ainsi comme un processus complexe avant tout exploré pour l'époque contemporaine mais que certains, comme Thomas Le Roux¹, envisagent en amont. Aborder les mutations urbaines par l'évolution des attitudes face à des pollutions industrielles qui elles-mêmes se transforment permet de saisir, outre le processus d'industrialisation, un moment du changement des sensibilités citadines, un élément de la constitution des identités urbaines mais aussi les ressorts de la gouvernance urbaine. En effet, ce sont aussi les multiples plaintes d'habitants qui convainquent les autorités de l'utilité de l'intervention administrative.

Dans sa volonté de montrer ce processus à la fois du point de vue des pouvoirs et de celui des habitants, on pourrait reprocher à E. Baret-Bourgoïn quelques répétitions inutiles à sa démonstration. Certains exemples auraient pu être plus brièvement traités et les questions de perception et de représentation du territoire approfondies. Mais cet ouvrage au propos dense et aux riches annexes participe indéniablement au renouvellement de plusieurs segments de l'histoire urbaine, un renouvellement qui s'attache notamment à suivre les logiques individuelles et collectives des acteurs, observe les modalités de négociations à l'œuvre, cherche à comprendre les processus d'adaptation à plusieurs échelles des urbains à leur territoire, toutes données nécessaires pour comprendre comment se réalise le changement urbain.

CLAIRE FREDJ

1 - Thomas LE ROUX, « Les nuisances artisanales et industrielles à Paris, 1770-1830 », Thèse de doctorat d'histoire, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2007.